

**Définition Vantail : (n.m.) Battant autrefois presque toujours en bois, qui permet d'obturer une porte. Pluriel, vantaux.**

Du latin *ventus* (vent). Le suffixe *-ail* indique une action ou le résultat d'une action. Un vantail est donc quelque-chose qui coupe le vent. Philippe Mousket l'utilise au XIIIe siècle dans sa *Chronique rimée*, avec le sens de contrevent : « Ses viestemens a deviestus, / S'en est al **ventaile** venus, / De cuer moult triste et non joïant. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site [www.normannia.fr](http://www.normannia.fr) ; avec son aimable autorisation.

